



Département de la GIRONDE
Arrondissement de Blaye
MAIRIE
de
CUBZAC LES PONTS
33240 CUBZAC LES PONTS
Téléphone : 05 57 43 02 11
Télécopie : 05 57 43 92 47
Email : mairie@cubzaclesponts.fr
Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

Nombre de membres en exercice : 19
Quorum (art. L.2121-17 du CGCT) : 10
Nombre de membres présents : 17
Nombre de membres représentés : 2

Nombre de suffrages exprimés : 19
Pour : 19
Contre :
Abstentions :

Date Convocation : 02/09/2020
Date d'affichage de la convocation : 02/09/2020
Délibéré par le Conseil Municipal
à Cubzac les Ponts, le 08/09/2020

Envoyé en préfecture le 09/09/2020
Reçu en préfecture le 09/09/2020
Affiché le - 9 SEP. 2020
ID : 033-213301435-20200908-2020_54-DE

Délibération n° 2020 - 54
Mardi 8 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le huit du mois de septembre à dix-huit heures trente se sont réunis en dans le lieu ordinaire de leurs séances habituelles, les membres du Conseil municipal de la Commune de Cubzac-les-Ponts, sous la présidence de M. Alain TABONE, Maire de Cubzac-les-Ponts dûment convoqués le deux septembre deux mille vingt

Présent(s) : Alain TABONE - Nadia BRIDOUX-MICHEL - Gérard BAGNAUD - Maribel ROBERT SOARES - Jean-Pierre PRAT – Hélène BURESI - Cyril CHERIGNY – Corinne JEANDONNET - Michel BARSE – Elodie KOPF – Benoît DULAU – Mathieu OLIVEIRA – Elvira MOMMERT - Jean-Roger THUILLIAS – Isabelle BERNADET – Vincent TRISTRAM – ANNE LAUJAY

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : Nathalie TRIGANT procuration Maribel ROBERT SOARES
Johann PETIT procuration à Alain TABONE

Absent(s) excusé(s) : Nathalie TRIGANT – Johann PETIT

Le Secrétaire de séance (art. L.2121-15 du CGCT) : Elvira MOMMERT

DELIBERATION PORTANT DECISION MODIFICATIVE N°1
BUDGET PRINCIPAL - MAIRIE

Vu le budget primitif 2020,

Vu la prise en charge du budget primitif 2020 par le Trésorier comptable,

Vu les demandes rectificatives sur le budget primitif 2020,

Vu la délibération n°2020-54 rectifiant l'affectation du résultat,

Le Conseil municipal,

Monsieur le Maire rappelle que :

Lors du vote du budget primitif de la commune, certaines écritures ont été sous évaluées en section de fonctionnement. La transcription budgétaire en section d'investissement de l'affectation du résultat prend en compte les restes à réaliser. Dans l'écriture du budget, c'est uniquement le résultat comptable à prendre en compte. Le Maire propose au Conseil municipal de rectifier ces écritures pour l'ensemble des écritures.

Ainsi les ajustements de crédits ci- après sont nécessaires :

Envoyé en préfecture le 09/09/2020

Reçu en préfecture le 09/09/2020

Affiché le - 9 SEP 2020

ID : 033-213301435-20200908-2020_54-DE

Désignation	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT		
Crédits à ouvrir / Crédits supplémentaires		
CHAPITRE 11 – CHARGES A CARACTERE GENERAL		
61551/ Entretien matériel roulant	+ 5 000,00€	
6168 / Autres assurances	+ 2 400,00€	
6226 / Honoraires	+ 1 500,00€	
6236 / Catalogues et imprimés	+ 500,00€	
6281 / Concours divers (cotisations)	+ 1 000,00€	
6284 / Redevance pour service rendu	+ 8 000,00€	
637 / Autres impôts et taxes	+ 4 500,00€	
Sous-Total	+ 22 900,00€	
CHAPITRE 12 – CHARGES DE PERSONNEL		
64118 / Autres indemnités	+ 2 000,00€	
6478 / Autres charges sociales	+ 4 500,00€	
Sous-Total	+ 6 500,00€	
CHAPITRE 65 – Autres charges exceptionnelles		
6541 / Admission admise en non valeur	+ 250,00€	
65738 / Autres organismes publics	+ 4 500,00€	
Sous-Total	+ 4 500,00€	
CHAPITRE 67 – Charges exceptionnelles		
673 / Titres annulés (exercice antérieur)	+ 150,00€	
Sous-Total	+ 150,00€	
CHAPITRE 70 – Produits des services		
70323 / Redevance occupation domaine public		+ 2 000,00€
7066 / Redevance services périscolaire et ens.		+ 7 000,00€
70878 / Remboursement par autres redevables		+ 50,00€
Sous-Total		+ 9 050,00€
CHAPITRE 75 – Autres produits de gestion courante		
752 / Revenus des immeubles		+ 15 250,00€
Sous-Total		+ 15 000,00€
CHAPITRE 77 – Produits exceptionnels		
7718 / Autres produits exceptionnel de gestion		+ 5 000,00€
7788 / Produits exceptionnels divers		+ 5 000,00€
Sous-Total		+ 10 000,00€
Total fonctionnement	+ 34 300,00€	+ 34 300,00€
INVESTISSEMENT		
Crédits à ouvrir / Crédits supplémentaires		
001 / Solde d'exécution d'investissement reporté		+ 64 472,11€
1068 / Excédents de fonctionnement capitalisés		+ 0,86€
2132 / Immeuble de rapport	+ 64 472,97€	
Total investissement	+ 64 472,97€	+ 64 472,97€

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 09/09/2020

Reçu en préfecture le 09/09/2020

Affiché le - 9 SEP. 2020 SLO

ID : 033-213301435-20200908-2020_54-DE

- APPROUVE les ajustements de crédits des sections de fonctionnement le respect de l'équilibre du budget principal 2020 comme suivant :

Désignation	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT		
Crédits à ouvrir / Crédits supplémentaires		
CHAPITRE 11 – CHARGES A CARACTERE GENERAL		
61551/ Entretien matériel roulant	+ 5 000,00€	
6168 / Autres assurances	+ 2 400,00€	
6226 / Honoraires	+ 1 500,00€	
6236 / Catalogues et imprimés	+ 500,00€	
6281 / Concours divers (cotisations)	+ 1 000,00€	
6284 / Redevance pour service rendu	+ 8 000,00€	
637 / Autres impôts et taxes	+ 4 500,00€	
Sous-Total	+ 22 900,00€	
CHAPITRE 12 – CHARGES DE PERSONNEL		
64118 / Autres indemnités	+ 2 000,00€	
6478 / Autres charges sociales	+ 4 500,00€	
Sous-Total	+ 6 500,00€	
CHAPITRE 65 – Autres charges exceptionnelles		
6541 / Admission admise en non valeur	+ 250,00€	
65738 / Autres organismes publics	+ 4 500,00€	
Sous-Total	+ 4 500,00€	
CHAPITRE 67 – Charges exceptionnelles		
673 / Titres annulés (exercice antérieur)	+ 150,00€	
Sous-Total	+ 150,00€	
CHAPITRE 70 – Produits des services		
70323 / Redevance occupation domaine public		+ 2 000,00€
7066 / Redevance services périscolaire et ens.		+ 7 000,00€
70878 / Remboursement par autres redevables		+ 50,00€
Sous-Total		+ 9 050,00€
CHAPITRE 75 – Autres produits de gestion courante		
752 / Revenus des immeubles		+ 15 250,00€
Sous-Total		+ 15 000,00€
CHAPITRE 77 – Produits exceptionnels		
7718 / Autres produits exceptionnel de gestion		+ 5 000,00€
7788 / Produits exceptionnels divers		+ 5 000,00€
Sous-Total		+ 10 000,00€
Total fonctionnement	+ 34 300,00€	+ 34 300,00€
INVESTISSEMENT		
Crédits à ouvrir / Crédits supplémentaires		
001 / Solde d'exécution d'investissement reporté		+ 64 472,11€
1068 / Excédents de fonctionnement capitalisés		+ 0,86€
2132 / Immeuble de rapport	+ 64 472,97€	
Total investissement	+ 64 472,97€	+ 64 472,97€

Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour, au siège de la collectivité.

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ;



Le Maire,

Alain TABONE

